ÉCO du TRI

N°39

DÉCEMBRE 2019

SMIEEOM Val de Cher

Tri sélectif : agissons !

Trier ses déchets de fêtes : nos emballages ont droit à une deuxième vie !

Travaux 2019 : enfouissement des colonnes de tri

Sécurité en déchèterie

CONSTRUISONS ENSEMBLE UN AVENIR DURABLE, TRIONS !

TRI SELECTIF : AGISSONS !

Que deviennent nos déchets recyclables ?

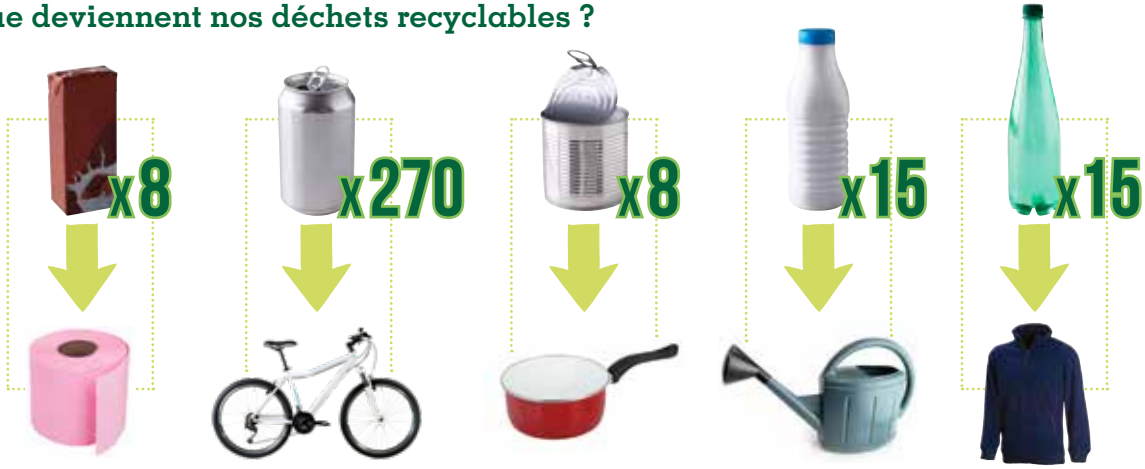

LE SAVIEZ-VOUS ?

De nouveaux sacs de pré-tri et des étiquettes stop-pub sont à votre disposition en mairie ou au SMIEEOM. Demandez-les ! !

Pour en savoir plus : www. smieeom.fr

- Repérez les Eco-points proches de votre domicile : **www.smieeom.fr/carte-du-smieeom-scr/** ou renseignez-vous auprès de votre mairie.
- Triez au quotidien vos déchets recyclables, en les répartissant dans des caisses ou des sacs selon le code couleur vert, jaune, bleu.
- Déposez vos déchets recyclables de façon régulière, aussi simplement que pour n'importe quelle autre tâche ménagère.

BAROMÈTRE DU TRI : un territoire responsable mais des efforts à confirmer

Le SMIEEOM vous remercie pour votre implication quotidienne dans le tri des déchets et la sensibilité environnementale qui vous anime. Cependant, le taux d'erreurs constaté en colonnes de tri reste élevé. **Nous pouvons continuer à améliorer la qualité du tri en ne jetant dans les colonnes de tri que ce qui est indiqué dessus, et rien d'autre.**

TAUX D'ERREURS DES EMBALLAGES COLLECTÉS (COLONNES JAUNES)

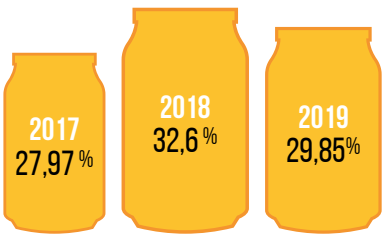

TAUX D'ERREURS DU PAPIER COLLECTÉ (COLONNES BLEUES)

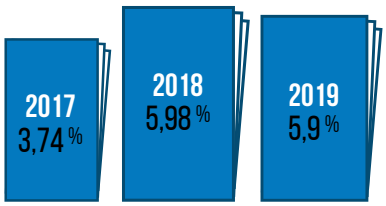

NE JAMAIS déposer les déchets suivants dans les colonnes de tri :

- sacs et barquettes plastiques
- pots de yaourts
- gros cartons
- pompes doseuses
- emballages pleins
- vaisselle
- vitrage
- ampoules
- couverture de livres
- papiers gras
- papier peint
- papier photo
- films plastiques
- bouteille de gaz
- couvercles & bouchons isolés
- extincteurs…

Pour en savoir plus : www. smieeom.fr

En cas de doute, ne jetez pas vos déchets n'importe où :
➔ Informez-vous sur le site du SMIEEOM.
➔ Appelez-nous au 02 54 75 76 66.
➔ Renseignez-vous auprès de l'agent en déchèterie.

TRIER SES DÉCHETS DE FÊTES :
NOS EMBALLAGES ONT DROIT À UNE DEUXIÈME VIE !

COLONNE JAUNE

- Petits cartons d'emballage de jouets, de boîtes de parfum, de coffrets cadeaux, de boîtes de chocolats, après avoir retiré les fenêtres et autres éléments en plastique
- Rouleaux de papier cadeau, papier essuie-tout
- Aérosols (neige artificielle, décorations du sapin…)
- Boîtes de conserves en métal
- Barquettes et plateaux en aluminium

COLONNE VERTE

- Bouteilles de vin, de pétillant ou de champagne
- Bouteilles de jus de fruit
- Bocaux de conserve

COLONNE BLEUE

- Papier cadeau non-plastifié
- Notices de montage ou d'utilisation
- Cartes de vœux en papier
- Magazines de jouets
- Prospectus de fêtes

DECHETERIE

- Sapins en plastique
- Sapins naturels
- Gros cartons bruns
- Guirlandes électriques
- Piles usagées
- Cagettes en bois (bourriches d'huitres)

POUBELLE GRISE

- Papier cadeau plastifié, rubans
- Liens et attaches des jouets
- Sachets et fenêtres en plastique des emballages des cadeaux
- Polystyrène
- Emballages et barquettes plastiques des aliments (saumon, charcuterie, etc.)
- Papier d'enrobage des chocolats et confiseries
- Guirlandes non électriques, décorations de Noël, cotillons
- Vaisselle ordinaire cassée
- Vaisselle en plastique
- Plateau couleur or ou argent
- Nappes et serviettes en papier
- Coques, coquilles, et restes de fruits de mer

ASTUCES

Comment diminuer ses déchets de fêtes ?

- Faire des emballages cadeaux en tissu, durables et réutilisables
- Replanter en pot son sapin naturel pour le réutiliser l'année prochaine
- Se servir d'un vrai service à vaisselle, lavable et réutilisable
- Utiliser des nappes et serviettes en tissu, lavables et réutilisables
- Déposer ses bio-déchets dans un composteur

© freshidea

NOUVEAU !

À partir du 1er janvier 2020, le SMIEEOM soutient financièrement les habitants de son territoire dans l'acquisition* de composteurs. **Adoptons ce geste responsable : compostons nos déchets biodégradables !**

Pour plus d'informations, consultez notre site : www.smieeom.fr

** sur justificatif de facture de moins de 3 mois.*

ATTENTION

Le SMIEEOM ne vend pas de calendrier en fin d'année. Refusez tout démarchage, les personnes qui vous sollicitent sont des usurpateurs.

TRAVAUX 2019 : ENFOUISSEMENT DES COLONNES DE TRI

Cette année encore, le SMIEEOM Val de Cher cofinance l'installation de 9 points de collecte enterrés pour les déchets recyclables à Seigy, Mareuil sur Cher, Pouillé, Rougeou, St Romain sur Cher, Méhers, Soings en Sologne, Ouchamps et Vallières les Grandes.
Coût de l'investissement pour le syndicat : 192 627 €
Les communes supportent le financement des travaux de terrassement.

Plus d'infos sur www.smieeom.fr

Pourquoi collecter en un seul lieu ?

Dans un souci d'efficacité et d'optimisation des coûts de collecte des déchets recyclables, le SMIEEOM Val de Cher a opté pour l'installation de colonnes de tri. Plus esthétiques, plus accessibles, les colonnes enterrées permettent de collecter 5 m³ d'emballages ou de papier, et 4 m³ de verre. De plus, pour le confort du voisinage, les colonnes à verre sont insonorisées.

SÉCURITÉ : EN DÉCHÈTERIE

Lorsque le « packmat » (rouleau servant à compacter le contenu des bennes) entre en action, l'accès au quai est interdit pour votre sécurité (deux fois par jour au maximum).
Sous l'effet du compacteur, des morceaux de métal, de bois ou de plastique peuvent être projetés à plusieurs mètres. Ce petit contretemps de quelques minutes est donc nécessaire pour éviter un accident ou un pare-brise cassé !
Nous comptons sur votre compréhension, et votre courtoisie envers le gardien, durant le passage du packmat.

MÉMO HORAIRES DÉCHÈTERIES

(Billy - Contres - Noyers sur Cher - Montrichard Val de Cher)

HORAIRES D'ÉTÉ : du 1er avril au 30 septembre

Lundi	9h30 – 12h	14h – 17h
Mardi	9h30 – 12h	14h – 18h
Mercredi	9h30 – 12h	14h – 18h
Jeudi	fermée	14h – 18h
Vendredi	9h30 – 12h	14h – 18h
Samedi	9h30 – 12h	14h – 18h
Dimanche & jours fériés	fermée	fermée

HORAIRES D'HIVER : du 1er octobre au 31 mars

Lundi	10h – 12h	14h – 17h
Mardi	fermée	fermée
Mercredi	10h – 12h	14h – 17h
Jeudi	fermée	14h – 17h
Vendredi	10h – 12h	14h – 17h
Samedi	10h – 12h	14h – 17h
Dimanche & jours fériés	fermée	fermée

RESTEZ INFORMÉS :
Inscrivez-vous
à notre newsletter sur
www.smieeom.fr

SMIEEOM VAL DE CHER
22 rue de Gâtines - 41 110 SEIGY
Tél. : 02 54 75 76 66
smieeom.val2c@orange.fr

SMIEEOM Val de Cher

CITEO
Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

Création : © JTS conseils • 02 47 41 05 55 • www.jtsconseils.com • Photos : © Citeo, SMIEEOM Val de Cher • L'IMPRIMERIE IMEDIA - CONTRES 41700 - Tél. 02 54 52 41 00 • PEFC 10-31-1940 / Certifié PEFC / pefc-france.org